Le ras-le-bol d'enseignants de banlieue des discriminations envers des élèves en sorties scolaires

21/03/2017 à 19h43

Remarques désobligeantes, sécurité renforcée, contrôles d'identité : des enseignants témoignent de difficultés rencontrées par des élèves de cités lors d'excursions.

« Cela devient insupportable. A chaque fois c'est pareil. » Elise Boscherel, 34 ans, professeure de lettres et d'histoire au lycée professionnel Louise-Michel à Epinay-sur-Seine, dans la Seine-Saint-Denis, en a assez. Mercredi 1er mars, à la gare du Nord, alors qu'elle rentre avec sa classe d'un voyage scolaire à Bruxelles, trois de ses élèves sont contrôlés par la police, malgré sa présence à leurs côtés. D'abord Ilyas, sur le quai, en descendant du train. Puis Mamadou et Zakaria, dans le hall : le premier est « attrapé par le bras et tout de suite tutoyé » ; le second doit ouvrir sa valise.

Pour l'enseignante, qui a déjà vécu ce genre de situation deux ans auparavant dans cette même gare, le délit de faciès ne fait aucun doute. Elle en est convaincue : c'est parce qu'ils ont des origines étrangères, qu'ils viennent de banlieue, que ses élèves ont été contrôlés. « Fatigués par le voyage, ils n'étaient pas agités du tout. D'ailleurs la police n'a donné aucune justification, simplement "on fait notre travail" », raconte-t-elle. Outre le contrôle en lui-même, c'est l'attitude des forces de l'ordre qui la révolte : « Devant toute la classe, l'un des policiers a dit que Mamadou avait un casier judiciaire. C'est une humiliation ! »

(…) Lassés par les incidents qui troublent leurs sorties scolaires, certains professeurs en viennent à appréhender ces

sorties, comme Mme Boscherel. « Au stress de devoir surveiller nos élèves s'ajoute la crainte des réactions extérieures. » Décidée à ne pas se laisser faire, l'enseignante demande une circulaire pour interdire les contrôles policiers pendant les sorties scolaires. Elle appelle aussi les personnels d'éducation à dénoncer les discriminations chaque fois qu'ils y sont confrontés. Elle-même dit envisager de porter plainte auprès de l'Inspection générale de la police nationale et de saisir le Défenseur des droits, Jacques Toubon.
Ce serait une première : à ce jour, aucune réclamation relative à des contrôles d'identité ou à des cas de discrimination lors de sorties scolaires n'a jamais été enregistrée par le Défenseur des droits. Au ministère de l'éducation nationale, on souligne par ailleurs que la majorité des sorties se passe extrêmement bien, et que les incidents sont rares. Rien d'étonnant pour M. Lelorrain : « Les profs de banlieue intériorisent cette situation. Nous savons que ces mésaventures peuvent arriver. Pour nous, cela fait partie des données du problème. » Aussi n'a-t-il pas signalé à son établissement l'épisode du musée strasbourgeois. Une chose est sûre cependant : il n'y retournera pas.

Le Monde

(Merci à Apokrif)